

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 17 mai 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MARCHAND (pouvoir M. GRANDGUILLAUME)
Membres absents : Mme BIOT - Mme BERNARD - Mme VANDRIESSE

OBJET**DE LA DELIBERATION**

Quartier des Grésilles - Entretien des espaces verts propriétés de l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon par les services municipaux - Convention du 22 janvier 2007 - Avenant n° 3

Madame Hervieu, au nom des commissions de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 18 décembre 2006, le Conseil Municipal a approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon permettant aux services municipaux d'assurer l'entretien d'une partie des espaces verts propriétés de ce dernier, dans le quartier des Grésilles.

La convention, signée le 22 janvier 2007, arrivait à expiration le 31 janvier 2010.

Par courrier du 24 mars 2010, le Directeur Général de l'OPAC a demandé le report de l'échéance au 31 janvier 2011.

Il est proposé d'accéder à sa demande sous la forme d'un avenant n° 3.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - donner votre accord à la prorogation jusqu'au 31 janvier 2011, de la convention autorisant l'occupation temporaire du domaine de l' Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon par la Ville, dans le quartier des Grésilles, afin d'y permettre l'entretien des espaces verts ;

2 - approuver le projet d'avenant n° 3 à la convention proposé, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale;

3 - m'autoriser à signer l'avenant n° 3 définitif, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

Rapport adopté à la majorité par :

- 51 voix pour

- 1 non-participation au vote

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 MAI 2010



PUBLIÉ LE 21/05/2010

**CONVENTION D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS,
DE CIRCULATIONS ET DE LOISIRS
QUARTIER DES GRESILLES**

AVENANT N°3

Entre les soussignés,

L'OPAC de Dijon dont le siège est situé à Dijon, 2 b, rue Maréchal Leclerc,
représenté par son Directeur Général, Monsieur Jean-Pierre Pirocca

d'une part,

et,

La Ville de Dijon représentée par son Maire

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article unique :

Dans le cadre de la convention d'occupation du domaine de l'OPAC par la Ville de Dijon et dans l'attente des décisions des futures rétrocessions foncières envisagées dans le quartier des Grésilles, il convient de prolonger la convention d'une durée d'un an, soit jusqu'au 31 janvier 2011.

le

Pour la Ville de Dijon

Pour l'OPAC de Dijon
Le Directeur Général,

Jean-Pierre Pirocca